

Image not found or type unknown



Documents de 10 ans de présence en France

Par **abdelkader baa**, le **16/03/2018** à **12:05**

Bonjour,

J'ai 10 ans ici en France, je voudrais savoir si une promesse d'embauche est valable au lieu de bulletins de paie. ?

Si la réponse est non j'aurais besoin de savoir combien de bulletins de paie il faut.
merci d'avance.